Nations Unies

S/PV.8698



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8698e séance

Mercredi 8 janvier 2020, à 10 heures

New York

Président :	M. Dang	(Viet Nam)
Membres :	Afrique du Sud	M. Mabhongo
	Allemagne	M. Heusgen
	Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine	M. Wu Haitao
	Estonie	M. Auväärt
	États-Unis d’Amérique	Mme Norman-Chalet
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	Mme Gueguen
	Indonésie	M. Syihab
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Roscoe
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme DeShong
	Tunisie	M. Baati

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l’Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (S/2019/1005)

20-00527 (F)







La séance est ouverte à 10 heures.

Souhaits de bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de sécurité et remerciements aux membres sortants

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné que le Conseil de sécurité tient sa première séance de l’année, je voudrais chaleureusement présenter à tous les membres du Conseil de sécurité, de l’Organisation des Nations Unies et du Secrétariat mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Puisque je préside la première séance du Conseil pour l’année 2020, j’ai le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres : l’Estonie, le Niger, Saint-Vincent-et-les Grenadines, la Tunisie et le Viet Nam. Nous attendons avec intérêt leur participation aux travaux du Conseil. Leur expérience et leur sagesse seront une aide inestimable pour le Conseil dans l’exercice de ses responsabilités.

Je saisis cette occasion pour exprimer la reconnaissance du Conseil aux membres sortants – la Côte d’Ivoire, la Guinée équatoriale, le Koweït, le Pérou et la Pologne – pour leurs importantes contributions aux travaux du Conseil durant leurs mandats.

Remerciements à la Présidente sortante

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. Mme Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d’Amérique, qui a assuré la présidence du Conseil pendant le mois de décembre. Je suis certain de me faire l’interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l’Ambassadrice Craft et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel elles ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l’Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (S/2019/1005)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Mohammed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2019/1005, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel.

Je donne maintenant la parole à M. Chambas.

M. Chambas (*parle en anglais*) : C’est un honneur pour moi que d’être ici aujourd’hui pour présenter au Conseil de sécurité le dernier rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS) (S/2019/1005).

Depuis mon dernier exposé sur cette question devant le Conseil, en juillet 2019 (voir S/PV.8585), la région de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel a connu une hausse dévastatrice du nombre d’attaques terroristes contre des cibles tant civiles que militaires. Les conséquences humanitaires en sont alarmantes. J’entends souligner certains problèmes, ainsi que les initiatives qui ont été lancées pour y remédier. J’aborderai également l’évolution politique globale dans la région, en mettant l’accent sur les élections prévues cette année.

La région de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel a été secouée par une violence terroriste sans précédent ces derniers mois. Comme je l’avais souligné durant mon exposé au Conseil le 16 décembre 2019 (voir S/PV.8685), les attaques incessantes contre des cibles civiles et militaires ont ébranlé la confiance de l’opinion publique.

Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, le nombre de victimes d’attaques terroristes a été multiplié par cinq depuis 2016, avec plus de 4 000 morts signalées pour la seule année 2019, contre un bilan estimé à 770 personnes tuées en 2016. Plus important encore, la zone géographique privilégiée par les attaques terroristes n’est plus le Mali mais s’est déplacée vers l’est, au Burkina Faso et au Niger, et les États côtiers d’Afrique de l’Ouest sont de plus en plus menacés. Le nombre de personnes tuées au Burkina Faso est passé de 80 en 2016 à plus de 1 800 en 2019. Le nombre de déplacés a augmenté lui aussi – en l’occurrence, il a été multiplié par 10 – pour s’établir aux alentours de 500 000, en plus des 25 000 personnes qui ont cherché refuge dans les pays voisins.

Souvent, les attaques terroristes constituent aussi des efforts délibérés de la part des extrémistes violents

pour s'emparer d'armes, prendre le contrôle d'itinéraires de trafic et se livrer, dans certaines régions, à d'autres activités illégales, notamment l'exploitation minière artisanale, afin d'approvisionner leurs réseaux.

Terrorisme, criminalité organisée et violence intercommunautaire sont souvent intimement liés. C'est particulièrement vrai dans les zones périphériques où la présence de l'État est affaiblie. Là, les extrémistes assurent la sécurité et la protection des populations et leur fournissent des services sociaux en échange de leur loyauté. C'est pourquoi, lors de la Conférence régionale africaine de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme, organisée à Nairobi en juillet 2019, le Secrétaire général a souligné que les mesures antiterroristes devaient s'attacher à gagner la confiance et le soutien des populations locales.

Les gouvernements, les acteurs locaux, les organisations régionales et la communauté internationale se mobilisent dans toute l'Afrique de l'Ouest et le Sahel pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent. De fait, de nombreux cadres robustes, résolutions et déclarations existent déjà au niveau stratégique. Le 21 décembre, durant son sommet des chefs d'État et de gouvernement, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté, pour la période 2020-2024, un plan d'action visant à éradiquer le terrorisme dans la sous-région, dans le sillage du sommet extraordinaire qu'elle avait tenu à Ouagadougou en septembre, au cours duquel elle s'était engagée à mobiliser 1 milliard de dollars en interne. La Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, adoptée par la Commission du bassin du lac Tchad et l'Union africaine est, là aussi, une approche régionale qui définit des paramètres d'alerte et de mobilisation rapides sur toutes les formes de conflits locaux.

Le moment est venu d'agir. Les dirigeants de la région et de la sous-région doivent donner suite aux engagements pris, et les partenaires internationaux doivent apporter leur plein appui à la mise en œuvre des mécanismes existants. Nous devons accorder la priorité à une approche transversale à tous les niveaux et dans tous les secteurs, afin d'assurer l'appui le plus efficace possible aux gouvernements de la région. L'action de l'ONU au Sahel sert de modèle dans cette approche. L'UNOWAS a également travaillé en étroite collaboration avec l'Union du fleuve Mano pour réactiver les mesures de confiance et de sécurité des frontières autour du bassin.

Les affrontements entre agriculteurs et éleveurs restent parmi les conflits locaux les plus violents de la région. Près de 70 % de la population de l'Afrique de l'Ouest dépend de l'agriculture et de l'élevage pour ses moyens de subsistance. C'est pourquoi il est si important de garantir une coexistence pacifique entre agriculteurs et éleveurs. Les changements climatiques, parmi nombre d'autres facteurs, exacerbent de plus en plus les conflits entre ces deux groupes. L'incidence des changements climatiques sur la sécurité engendre également une corrélation négative entre ce phénomène, la cohésion sociale, la migration irrégulière et la criminalité dans certains endroits.

Les tendances par trop préoccupantes en termes de sécurité ne doivent pas éclipser l'évolution positive de la situation politique dans de nombreuses régions de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Le dialogue avec les citoyens et par-delà les clivages politiques est engagé dans plusieurs pays. Par exemple, le peuple gambien a conclu avec succès la deuxième série de consultations publiques sur une nouvelle Constitution et mené pacifiquement le processus de vérité, de réconciliation et de réparation. En Sierra Leone, en Mauritanie, au Sénégal et ailleurs, des dialogues encourageants sont en cours en vue de promouvoir l'unité nationale.

Dans les mois à venir, les électeurs de six pays d'Afrique de l'Ouest choisiront leurs dirigeants démocratiquement. Dans cet esprit, le peuple bissau-guinéen et la Commission électorale du pays méritent d'être félicités pour la conduite exemplaire de l'élection présidentielle l'année dernière, qui a marqué un important pas en avant dans l'évolution démocratique de la Guinée-Bissau. L'ONU continuera d'appuyer le Gouvernement et le peuple bissau-guinéens dans leurs efforts de consolidation de la paix et de développement.

Le 22 février, le Togo tiendra sa prochaine élection présidentielle. Suite aux récentes réformes électorales et constitutionnelles, il est impératif que tout grief en souffrance avant et après les élections soit traité avec l'urgence qui s'impose par les voies légales. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée et le Niger se préparent également pour des élections qui auront lieu plus tard dans l'année. Les revendications non satisfaites, les processus de réconciliation nationale incomplets et le sentiment que les institutions et les processus sont manipulés sont autant de facteurs susceptibles de

provoquer des tensions et des manifestations de violence politique.

La reprise du dialogue en Guinée, grâce à l’élan imprimé par l’ONU et d’autres partenaires, a donné des premiers résultats, notamment la libération des prisonniers politiques. L’ONU en appelle à nouveau aux parties prenantes nationales pour qu’elles surmontent leurs divergences dans un esprit de consensus afin d’assurer la tenue d’élections législatives pacifiques en février. Dans les mois à venir, l’UNOWAS continuera de travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes nationales et les partenaires régionaux, notamment la CEDEAO, pour promouvoir le consensus et l’inclusion dans toutes les élections devant se tenir dans la région.

À cet égard, l’UNOWAS continuera également d’exhorter les États Membres de la région à adopter des lois ou à appliquer les lois existantes pour promouvoir la participation des femmes et des jeunes à ces importantes échéances électorales. Le Bureau continuera d’œuvrer en tandem avec les partenaires régionaux et autres pour faire passer des messages cohérents et fermes à cet égard, surtout alors que nous commémorons cette année le vingtième anniversaire de l’adoption de la résolution 1325 (2000), une adoption, ajouterais-je, dans laquelle les femmes ouest-africaines ont joué un rôle important il y a 20 ans.

Pour terminer, comme je viens de le souligner, les enjeux sont élevés dans la région cette année, tant sur le plan de la sécurité que sur celui de l’évolution politique. Alors que le mandat de l’UNOWAS est renouvelé, nous espérons que le Conseil continuera de nous apporter son plein soutien afin que nous puissions nous acquitter des tâches qui nous ont été confiées.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Chambas de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Abarry (Niger) : Qu’il me soit permis de saluer avant tout propos l’engagement du Représentant spécial pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel et Chef du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS), qui continue d’appuyer, et ce, de façon remarquable, les efforts de la région dans la recherche de la paix et du développement durable. Le Niger salue son soutien aux démarches inclusives dans les dialogues nationaux et les élections, de même que son accompagnement dans la promotion et le respect des droits de l’homme et les réformes institutionnelles.

Malgré les efforts multidimensionnels déployés dans la bande sahélo-saharienne, la situation sécuritaire y demeure extrêmement préoccupante. La zone a été le théâtre de plus de 700 attentats terroristes en 2019. Des acteurs non étatiques violents, notamment les groupes terroristes, les réseaux criminels et les milices communautaires et tribales ont commis des attaques répétées contre des civils et des forces de défense et de sécurité, en particulier au Burkina Faso, au Mali et dans mon propre pays, le Niger. Cela constitue, à n’en point douter, un obstacle à la stabilité régionale et à la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique de l’Ouest et au Sahel.

Le Niger réaffirme son soutien à la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel ainsi qu’au Plan d’appui des Nations Unies pour le Sahel, dont l’objectif global consiste à compléter cette stratégie et à s’appuyer sur les progrès réalisés. Tout en rappelant que le Sahel constitue le verrou essentiel de la lutte contre le terrorisme, le Niger recommande que l’UNOWAS ait un mandat qui puisse lui permettre de prendre en charge, avec la même efficacité, les défis auxquels le Sahel est aujourd’hui confronté, à savoir le terrorisme et les conflits intercommunautaires, pour ne citer que ceux-là. En plus de son rôle en matière de diplomatie préventive et d’appui aux processus politiques dans la région, l’UNOWAS devra faire face aux défis que j’ai évoqués plus haut.

Il est heureux de constater que, conscients du fait que la paix, la sécurité et la stabilité de la région sont une condition préalable à l’intégration et au développement économique de leur zone, les chefs d’État des pays membres de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), dont le Niger assure la présidence en exercice, se sont engagés à renforcer la gouvernance et les institutions démocratiques dans leurs pays, de même qu’à promouvoir le respect de la règle de droit. À cet égard, en plus de la Guinée-Bissau qui vient de sortir d’un processus électoral difficile, mais qui a connu un dénouement heureux, des élections auront lieu cette année dans six autres pays de la région, comme détaillé tout à l’heure par le Représentant spécial du Secrétaire général.

Il faut également signaler les progrès accomplis au Mali, avec le lancement, le 14 décembre 2019 à Bamako, de la phase du dialogue national inclusif qui a enregistré la participation de la quasi-totalité des composantes de la nation malienne. De même, il faut se féliciter des progrès enregistrés dans la mise en

œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, notamment en matière de désarmement, démobilisation et réintégration. Ces avancées obtenues dans un contexte particulièrement difficile méritent d'être encouragées et soutenues.

En plus des engagements nationaux dans la lutte contre le terrorisme, qui varient de 15 à 30 % du budget selon les pays, la mobilisation de la région en matière de lutte contre le terrorisme s'est traduite par l'adoption par la CEDEAO du Plan d'action 2020-2024, destiné à éradiquer le terrorisme, avec une enveloppe financière de 2,3 milliards de dollars, dont 1 milliard qui sera prélevé sur les ressources internes.

Dans le même ordre d'idées, cinq pays de la région ont mis en place le Groupe de cinq pays du Sahel, dont les forces, bien qu'ayant accompli des missions réussies, peinent encore à atteindre leur plein niveau d'opérationnalisation par manque de ressources financières et matérielles adéquates. Ici également, la communauté internationale devrait aider ces pays, aujourd'hui directement touchés par les attaques des groupes armés terroristes, à y faire face de la manière la plus efficiente en les aidant à sécuriser des financements prévisibles. Que les pays amis, qui soutiennent nos forces armées dans ces moments difficiles, à travers des appuis multiformes, trouvent ici l'expression de nos sentiments de profonde gratitude.

Le Conseil aura constaté que si des inquiétudes sérieuses persistent au plan de la sécurité, les perspectives politiques dans la région sont plutôt encourageantes. Plus que jamais, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont besoin de la solidarité et de l'action concrète de la communauté internationale afin d'éviter que les avancées démocratiques enregistrées ne soient contrariées par les activités criminelles des groupes armés terroristes, qui sapent le fondement même de l'État.

Le Niger salue par ma voix les efforts inlassables du Représentant spécial et son engagement personnel ainsi que celui de ses équipes. Il mesure aussi les difficultés qui s'attachent à la mise en œuvre de son mandat, dont le champ d'exercice s'élargit avec la fermeture de certains bureaux dans la région, en plus des défis sécuritaires grandissants. Je profite de l'opportunité que m'offre ce débat pour appeler, au nom de la région, le Conseil à lui donner toute l'assistance nécessaire, aussi bien en matière de ressources humaines que financières, pour lui permettre de poursuivre avec la même efficacité son action en faveur du dialogue, de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter pour votre accession simultanée au Conseil et directement à sa présidence, et vous assurer de notre plein soutien. Je voudrais aussi remercier la délégation des États-Unis pour sa présidence au mois de décembre.

Je voudrais ensuite remercier chaleureusement le Représentant spécial Chambas pour son éclairage très complet. La Belgique salue le travail qu'accomplit le Représentant spécial au quotidien en faveur de la prévention, de la médiation, de la paix durable et de la promotion de l'état de droit en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

La situation sécuritaire précaire continue de nous préoccuper. Je pense notamment à l'intensification de la violence intercommunautaire dans plusieurs pays de la région, comme le Nigéria, le Burkina Faso et le Mali, ainsi qu'aux attaques terroristes qui, malheureusement, ne diminuent pas. Cette dégradation a un impact direct sur la situation humanitaire, causant des souffrances à des centaines de milliers d'innocents. La persistance des conflits entre éleveurs et agriculteurs mérite une attention particulière, car ces tensions sont actuellement un facteur majeur d'insécurité dans la sous-région, et même au-delà.

Je tiens à féliciter le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) d'avoir sensibilisé largement à ce sujet. Il s'agit désormais de mettre en œuvre les diverses bonnes pratiques identifiées, notamment en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Au Burkina Faso, la propagation et la multiplication des attaques contre la population et l'État burkinabé dans le nord, l'est, et même dans le sud du pays, sont une évolution particulièrement alarmante. Ces attaques terroristes hypothèquent le développement et menacent la stabilité régionale. Nous saluons les efforts du Secrétaire général visant à adapter la présence des Nations Unies au Burkina Faso afin d'appuyer le pays face aux défis qui se présentent. Au Nigéria, la persistance d'attaques violentes par Boko Haram est également un phénomène inquiétant.

Dans l'ensemble de la région, la Belgique salue le courage et les sacrifices des forces de sécurité dans leur combat contre les terroristes. Il est essentiel que cette lutte se fasse dans le respect des droits humains et du droit international humanitaire. À défaut, les succès des forces de sécurité ne seront qu'éphémères, hypothéquant ainsi la réconciliation et la sortie de crise durables.

Par ailleurs, comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport (S/2019/1005), la réponse aux défis qui se présentent en Afrique de l'Ouest ne peut être uniquement sécuritaire. Une approche holistique est nécessaire pour faire face à l'extrémisme violent, en mettant également l'accent sur la bonne gouvernance, la lutte contre l'impunité, ainsi que sur un développement durable et inclusif.

Les efforts de plusieurs pays de la région, tels que la Gambie, le Libéria et la Sierra Leone, méritent notre appui. La réconciliation nationale, la reconstruction post-conflit et la réforme du secteur de la sécurité sont des défis importants pour ces États, dont les institutions démocratiques sont en voie de consolidation. La volonté politique d'ancrer la bonne gouvernance, la démocratie et les droits humains sera déterminante afin de pérenniser les acquis et de s'inscrire dans le développement durable.

Je tiens ici à souligner le rôle important joué par la Commission de consolidation de la paix dans l'accompagnement de ces pays en maintenant le dialogue entre toutes les parties intéressées. De même, les activités menées par le Fonds pour la consolidation de la paix restent cruciales pour combler les besoins spécifiques. La Belgique salue son approche centrée sur la prévention. Ces efforts doivent s'appuyer sur la nouvelle structure des coordonnateurs résidents dans une optique intégrée commune aux trois piliers de l'action de l'ONU : paix et sécurité, développement humanitaire, et droits de l'homme.

Enfin, l'UNOWAS joue un rôle moteur dans l'étude de l'impact de l'évolution du climat sur la sécurité dans le cadre d'une approche de prévention des conflits. Il s'agit d'un travail crucial, et j'encourage le Représentant spécial à poursuivre cet effort.

Pour conclure, je tiens également à souligner le rôle primordial joué par les organisations régionales et sous-régionales. Je salue leur coordination étroite avec l'UNOWAS, et je les encourage à maintenir cette coordination étroite à l'avenir.

Mme Gueguen (France) : La France félicite le Représentant spécial et l'équipe du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) pour leur action. L'Afrique de l'Ouest est une zone d'importance stratégique pour la France et l'Union européenne. Cette région fait face à de nombreux défis et est une de celles où se joue en grande partie notre avenir commun, qu'il s'agisse de sécurité, de développement économique, de liberté et de démocratie, d'épanouissement des jeunes, de préservation de la nature, mais aussi de capacité à travailler ensemble.

Des avancées y ont eu lieu dans les années récentes, que ce soit en termes de développement humain ou de démocratie. Plusieurs élections l'année passée ont permis des alternances démocratiques, notamment en Mauritanie en août, et en Guinée-Bissau en mars et en décembre, ce qu'il faut saluer. En matière de droits de l'homme, le lancement des travaux de la Commission vérité, réconciliation et réparations en Gambie est également un progrès majeur.

Pour autant, la région est confrontée à des problèmes importants. Au Sahel, la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader, avec des conséquences humanitaires graves, touchant notamment les populations civiles les plus vulnérables, et des répercussions sur l'ensemble de la sous-région, notamment au regard de l'augmentation du nombre de déplacements forcés. La France renouvelle son appel à une mobilisation urgente de tous pour aider les pays du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) à combattre le terrorisme, à endiguer la criminalité organisée et à traiter les causes profondes de l'instabilité. Le Président de la République française, M. Emmanuel Macron, se réunira précisément avec les Présidents des pays du G5 Sahel et les partenaires multilatéraux le 13 janvier, lundi prochain, à Pau, pour réaffirmer notre engagement collectif et définir une feuille de route commune.

En 2020 et en 2021, des élections présidentielles auront lieu dans pas moins de huit pays d'Afrique de l'Ouest. Ces processus peuvent être sources de tensions. Nous encourageons le Représentant spécial à user de ses bons offices de façon active et à passer des messages politiques forts. Il est particulièrement utile que les Nations Unies déploient une assistance électorale lorsque les pays le sollicitent.

Dans la perspective des élections législatives et présidentielles, il nous paraît important que les efforts soient poursuivis en Guinée où le Représentant spécial s'est rendu fin novembre. Les tensions entre le pouvoir et la rue y demeurent fortes. Plusieurs personnes ont perdu la vie au cours de manifestations l'année passée. Il est essentiel qu'un dialogue approfondi ait lieu entre les responsables politiques pour apaiser les tensions. Les élections législatives du mois prochain sont cruciales pour la suite du processus politique en Guinée, et il est important qu'elles se déroulent de manière transparente, crédible et consensuelle.

Le Conseil doit renouveler ce mois-ci le mandat de l'UNOWAS. La France soutient le renforcement du Bureau afin de permettre au Représentant spécial de déployer au maximum ses actions de bons offices. En outre, l'ONU dispose de nombreux outils sur place, notamment les agences, les fonds et les programmes, qui doivent travailler dans une même direction et en synergie. C'est pourquoi la France pense qu'il est légitime de doter l'UNOWAS d'un rôle accru de coordination de l'action des Nations Unies dans la zone, selon une approche intégrée combinant sécurité et développement. En lien avec cette approche, nous appelons l'UNOWAS à favoriser la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui doit produire concrètement ses effets en termes de développement.

Il est, enfin, essentiel que l'UNOWAS présente dans ses rapports des analyses des risques pour la sécurité, des impacts des changements climatiques, ainsi que des recommandations d'actions pour prévenir la réalisation de ces risques. La priorité octroyée aux pays fragiles et en transition nous paraît pertinente, de même que la poursuite des activités de renforcement des capacités, les partenariats avec les acteurs régionaux et sous régionaux, ainsi que la promotion de la bonne gouvernance, de l'état de droit et des droits de l'homme. Nous soulignons aussi l'importance de l'engagement de l'UNOWAS sur le bassin du lac Tchad en lien avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et nous soutenons la mobilisation des deux Représentants spéciaux du Secrétaire général sur ce dossier, qui mérite un haut niveau d'attention à l'heure où la situation sécuritaire et humanitaire s'aggrave encore davantage.

Les activités de l'UNOWAS sont diverses et étendues, à la mesure des défis en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Dans ce contexte, et pour conclure, il nous paraît légitime que les Nations Unies disposent de moyens accrus pour agir plus efficacement dans la zone.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, nous remercions M. Chambas de son exposé.

La République dominicaine se félicite des processus électoraux pacifiques qui ont eu lieu dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, et salue dans le même temps les efforts considérables déployés par les pays de la région et les acteurs régionaux et internationaux pour faire face à la détérioration croissante de la situation politique et sécuritaire dont pâtit le Sahel, notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger, cibles d'attaques répétées qui provoquent le déplacement massif de populations, l'instabilité et la pauvreté.

Nous condamnons la violence intercommunautaire et les attaques terroristes visant les travailleurs humanitaires et la population civile, en particulier les femmes, ainsi que les innombrables pertes subies par les forces de sécurité et de défense du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Nous espérons que les responsables seront traduits en justice et que la Force multinationale mixte et la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) recevront les ressources et l'entraînement dont elles ont besoin pour renforcer les opérations transfrontières conjointes.

Il importe que soit mis en œuvre le mémorandum d'accord signé entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le G5 Sahel en vue d'approfondir la coopération en matière de sécurité et de développement et d'améliorer le fonctionnement de la plateforme de coordination des mesures de sécurité du G5 Sahel, dans le cadre d'un projet commun avec INTERPOL. Le nombre élevé de morts et d'affrontements entre agriculteurs et éleveurs tient en haleine une région déjà affectée par le déplacement massif de populations innocentes, où sont observées de graves atteintes aux droits de la personne, une insécurité alimentaire et une incidence grave sur les services d'éducation et de santé. Ces communautés se voient en outre profondément affectées par les effets des changements climatiques, ce pourquoi il faut les aider à acquérir une résilience face à tant de facteurs négatifs.

Pour ce qui est des femmes, nous sommes d'accord que leur rôle politique ne doit pas se limiter à des tâches de mobilisation et d'appui, et espérons une participation plus inclusive et plus significative de ces dernières et des jeunes aux processus de paix et de prise des décisions.

Nous espérons que les approches globales et les mesures mises en œuvre par les pays pour apaiser les tensions politiques et de sécurité seront appuyées par tous les acteurs de la société et permettront une amélioration des tendances politiques, de la gouvernance, du développement et des droits de la personne. Ces changements sont nécessaires pour que les processus électoraux en attente se déroulent et d'autres défis soient réglés sans problèmes et permettent de créer de meilleures perspectives pour les sociétés de l'Afrique de l'Ouest. L'absence de perspectives expose les populations au recrutement par les groupes armés.

Cette réalité offre un scénario idéal à ces groupes pour étendre leurs opérations et intensifier leurs attaques contre les civils et les militaires en vue d'exercer leur contrôle.

Aux fins de la lutte contre la menace posée par les groupes terroristes et criminels, la coopération en matière de développement s'avère chaque fois plus nécessaire, de même que le renforcement du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), notamment en le dotant des moyens dont il a besoin et en lui délivrant des mandats clairs et réalistes pour qu'il puisse travailler avec les partenaires régionaux sur les menaces transversales à la paix et la sécurité dans la région. Nous saluons les bons offices et les efforts constants que déploie l'UNOWAS pour trouver des solutions pacifiques aux différents défis auxquels se heurtent les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Enfin, c'est en menant des actions coordonnées visant à remédier aux causes profondes de la fragilité, des inégalités et de la pauvreté dans la région et en fournissant aux forces militaires des ressources suffisantes et un entraînement adéquat qu'on pourra assurer une meilleure présence des autorités étatiques dans les zones affectées et ouvrir des fenêtres d'opportunités pour atteindre l'indice de développement humain nécessaire au développement durable de ces peuples.

M. Auväärt (Estonie) (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première fois que l'Estonie prend la parole ici en tant que membre élu du Conseil de sécurité, je voudrais féliciter le Viet Nam de son accession à la présidence du Conseil pour le mois de janvier, et remercier les États-Unis de leur présidence en décembre.

Je voudrais exprimer l'appui de l'Estonie au Représentant spécial Chambas, ainsi qu'à toutes les activités menées par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) au cours de la dernière période considérée. Le travail de médiation et de bons offices en Afrique de l'Ouest et au Sahel joue un rôle important pour soutenir l'ensemble des efforts menés par l'ONU dans la région.

Le rapport du Secrétaire général (S/2019/1005) appelle l'attention sur les tendances inquiétantes observées s'agissant de la situation en matière de sécurité dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et de la région du Sahel. L'Estonie reste préoccupée par l'évolution négative enregistrée dans la région, comme la propagation de l'extrémisme violent et de la criminalité organisée. Le dernier attentat terroriste perpétré samedi dernier au Burkina Faso contre un bus transportant des collégiens, causant la mort de 14 personnes, doit être condamné dans les termes les plus forts. Chacune de ces attaques terroristes est tout simplement inacceptable.

Au vu de la nature transnationale de ces menaces, une collaboration interrégionale est d'une importance capitale. Nous nous félicitons vivement des efforts de coopération entre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, et nous encourageons l'échange des pratiques optimales entre l'UNOWAS et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale. Nous espérons que cette collaboration sera renforcée et la coordination améliorée.

Nous notons avec satisfaction que la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, en collaboration avec l'opération Barkhane, dirigée par la France et à laquelle l'Estonie contribue également, a mené avec succès des opérations antiterroristes. Toutefois, compte tenu du nombre croissant d'attaques violentes, notamment contre les civils, nous devons insister davantage sur le rôle joué par les États de la région. Une pleine appropriation politique et une présence effective de l'État, notamment une présence militaire suffisamment formée, sont ici d'une importance capitale. Tous les auteurs de violence doivent avoir à répondre de leurs actes.

S'attaquer aux causes profondes et aux facteurs à long terme des conflits et de la violence est au cœur des activités de consolidation de la paix de l'UNOWAS et de la diplomatie préventive. Nous saluons les efforts déployés par l'UNOWAS pour promouvoir la participation véritable des femmes et des jeunes au processus politique, mais il est clair que toutes les parties concernées doivent déployer davantage d'efforts. À cet égard, nous voudrions souligner la nécessité d'intégrer une perspective tenant compte de la problématique femmes-hommes dans la conception et la mise en œuvre des stratégies globales pour s'attaquer aux causes profondes de la crise.

Enfin, il faut tenir compte des effets des changements climatiques sur les moyens de subsistance des populations dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, qui sont particulièrement graves dans le bassin du lac Tchad. Il importe de se pencher sur les racines et les répercussions des tensions liées au climat et d'aider les principales parties prenantes à trouver des

solutions de remplacement pour les personnes les plus durement touchées.

Mme DeShong (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d’abord féliciter chaleureusement la République socialiste du Viet Nam pour son accession à la présidence du Conseil ce mois-ci. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mohamed Ibn Chambas, de son exposé éclairant. Nous exprimons notre appui au Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS), qui continue d’apporter de précieuses contributions à la prévention des conflits, à la consolidation de la paix, au développement durable et à la coopération dans la sous-région.

Mon pays saisit cette occasion pour saluer certaines des avancées positives qui ont eu lieu dans la sous-région, en particulier l’engagement pris par les membres de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest, ainsi que par le Tchad et la Mauritanie, de renforcer leurs échanges et leur coopération pour faire face au terrorisme. Nous nous félicitons également des dialogues politiques engagés au Libéria et au Sénégal, des progrès accomplis par la Gambie sur le plan de la réforme constitutionnelle et de la justice transitionnelle et des processus électoraux menés à bien avec succès en Mauritanie et en Guinée-Bissau. Malgré ces progrès, Saint-Vincent-et-les Grenadines est préoccupée par la menace terroriste, l’insécurité et les problèmes humanitaires et de développement qui persistent dans la sous-région.

Selon nous, l’UNOWAS occupe une position stratégique pour assurer la synergie et la complémentarité entre les plans de sécurité établis par différents pays, garantissant ainsi l’existence d’une vision globale pour s’attaquer aux cellules d’extrémisme violent et d’activités criminelles organisées qui prolifèrent. En outre, nous saluons les travaux de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que du Conseil économique et social, qui a adopté, l’année dernière, une résolution sur la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous encourageons pareille coordination entre les organismes des Nations Unies.

L’un des principaux objectifs de la recherche d’une paix durable et pérenne dans la sous-région est d’améliorer la vie des populations. Malheureusement, les rapports du Secrétaire général, notamment son dernier rapport en date (S/2019/1005), et l’exposé du Représentant spécial Chambas nous montrent que des millions de personnes subissent encore les effets néfastes de l’instabilité dans la région tels que le déplacement, l’insécurité alimentaire, le risque de malnutrition aiguë et l’absence de services de base. Nous félicitons les entités et les personnes qui restent engagées sur le front humanitaire en dépit des difficultés qu’elles rencontrent et des risques qu’elles encourent. Nous encourageons en outre la communauté internationale à leur apporter son appui et à prendre les mesures qui s’imposent pour assurer la viabilité de leur noble action.

Toute solution à l’instabilité qui ronge diverses régions de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel doit véritablement reconnaître et cibler les causes profondes de ces conflits. En conséquence, les stratégies doivent être globales et incorporer des éléments de développement durable et d’adaptation aux changements climatiques, des mesures de résilience ainsi qu’une protection et une promotion des droits de l’homme conformément aux lois nationales. Nous nous félicitons que le rapport du Secrétaire général continue d’analyser les liens entre les changements climatiques et la sécurité, et accueillons favorablement toute collaboration future similaire à la collaboration établie entre la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest et divers bureaux des Nations Unies sur cette question d’une importance capitale.

Le rapport du Secrétaire général publié sous la cote S/2019/1005 fait référence aux effets néfastes des changements climatiques dans le bassin du lac Tchad et dans certaines régions du Sahel. Saint-Vincent-et-les-Grenadines est gravement préoccupée par les effets des changements climatiques en Afrique de l’Ouest et au Sahel. Dans l’immédiat, nous devons nous mobiliser pour soutenir l’adaptation aux changements climatiques dans la région. Les États Membres doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour réduire ce multiplicateur de risque, en appuyant d’urgence les mesures d’adaptation et en s’acquittant de leur responsabilité collective de réduire leurs émissions de carbone dans l’intérêt des générations futures et d’une paix durable et pérenne. Dans cet esprit, il importe de noter que les jeunes représentent 65 % de la population de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel.

Dans ces circonstances, les mots du regretté poète saint-vincentais et grenadin Daniel Williams sont appropriés : « ... à nous seuls il appartient de souiller l’avenir; le présent est le passé, et le passé porte les fautes de nos pères ». Ces mots nous rappellent le poids que nous portons collectivement dans notre quête d’un avenir radieux et prospère pour les générations

futures. Saint-Vincent-et-les Grenadines est attachée à cet objectif et attend avec intérêt d’œuvrer de manière constructive à cette fin.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine souhaite la bienvenue à l’Estonie, au Niger, à Saint-Vincent-et-les Grenadines, à la Tunisie et au Viet Nam, nouveaux membres élus du Conseil de sécurité. Nous savons gré aux États-Unis du travail accompli à la présidence du Conseil en décembre dernier et nous félicitons le Viet Nam de son accession à la présidence du Conseil ce mois-ci. La Chine appuiera activement ses efforts. La Chine remercie également le Représentant spécial Chambas de son exposé.

À l’heure actuelle, la région de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel connaît une stabilité politique générale, une croissance économique soutenue et de francs succès en matière d’autonomisation grâce à l’unité. Dans le même temps, certains pays restent confrontés à de graves menaces à leur sécurité, notamment des activités extrémistes violentes et des activités terroristes, la criminalité transnationale organisée et des conflits intercommunautaires. Ces risques pour la sécurité ont donné lieu à une grave situation humanitaire. La communauté internationale doit accroître son appui et son assistance aux pays de la région.

Je souhaite partager les réflexions suivantes.

Premièrement, nous devons renforcer la coopération dans le cadre d’une réponse commune aux conflits et aux difficultés. À l’heure même où nous parlons, certaines régions et certains pays d’Afrique sont encore en proie à des guerres, des conflits et des affrontements incessants. La Chine aide les pays africains à apporter des solutions africaines aux problèmes africains et appuie les organisations régionales et sous-régionales dans leurs bons offices. La Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest, la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), la Force multinationale mixte, qui lutte contre Boko Haram, la Commission du bassin du lac Tchad et l’Union du fleuve Mano, entre autres, déploient toutes des efforts énergiques pour relever les défis régionaux et contribuer de manière importante à la paix et à la sécurité internationales et régionales. La communauté internationale doit aider l’ONU à fournir l’appui financier nécessaire à ces efforts régionaux. Depuis sa création, le Fonds Chine-ONU pour la paix et le développement octroie un appui financier à un nombre croissant de programmes de paix et de sécurité en Afrique.

Deuxièmement, nous devons intensifier nos efforts pour lutter plus énergiquement contre les menaces terroristes. Cela exige que nous aidions les pays de la région à renforcer leurs capacités en matière de lutte contre le terrorisme et de déradicalisation, ainsi qu’à s’attaquer à des problèmes encore plus saillants tels que les mouvements des combattants terroristes étrangers, le financement du terrorisme et la collusion entre les organisations terroristes et les réseaux de criminalité organisée. La Chine a créé le Fonds Chine-ONU pour la paix et le développement afin d’appuyer la coopération sino-africaine en matière de paix et de sécurité, de maintien de la paix et de maintien de la stabilité. La première livraison de matériel d’assistance, d’une valeur de 200 millions de yuans, est arrivée en Afrique pour soutenir la Force africaine en attente et la capacité de l’Afrique de réaction immédiate aux crises. En outre, nous avons fourni 300 millions de yuan à titre d’aide pour les opérations de lutte contre le terrorisme au Sahel et le développement de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel.

Troisièmement, il est essentiel d’accélérer les efforts en faveur du développement afin d’éliminer l’extrême pauvreté et le sous-développement, qui sont les causes profondes de l’insécurité et de l’instabilité. Pour ce faire, il faut continuer d’appuyer pleinement les efforts régionaux en faveur du développement économique et social et aider les pays de la région à renforcer leurs capacités de gouvernance en mettant à disposition davantage de ressources et de moyens dans ce domaine. Il est également important d’investir davantage en Afrique, de développer le commerce et de tout mettre en œuvre pour éliminer la pauvreté, en mettant particulièrement l’accent sur la création d’emplois et de possibilités d’éducation pour les jeunes. La Chine aide activement les pays de la région à développer leurs infrastructures en vue d’augmenter la connectivité. En outre, des efforts tels que l’octroi de bourses pour des études en Chine et la création de centres d’éducation et de formation sont en cours afin de fournir des possibilités d’éducation et de formation professionnelle à un grand nombre de jeunes Africains.

La Chine est favorable au renforcement de la coordination entre tous les organismes des Nations Unies pour qu’ils puissent travailler en synergie. Les équipes de pays, le Programme des Nations Unies pour le développement et d’autres entités doivent exploiter leurs atouts respectifs et renforcer la coordination et la coopération avec le Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel, ce qui leur permettra

de jouer collectivement un rôle constructif dans la paix et la stabilité régionales. La Chine continuera d'appuyer les activités du Représentant spécial, M. Chambas, et de son bureau.

M. Roscoe (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais m'associer à d'autres orateurs pour vous souhaiter la bienvenue à la présidence du Conseil de sécurité et pour souhaiter la bienvenue au Conseil au Viet Nam et aux quatre autres nouveaux membres élus. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec eux.

Dans le contexte de cette séance d'information, nous voudrions souhaiter la bienvenue en particulier à la délégation du Niger. Nous savons que le mois dernier, le Niger a subi directement les conséquences de la violence dans la région. Nous lui présentons nos condoléances à la suite des pertes subies par ses forces armées.

Nous saluons également la présence dans la salle du Conseil du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Chambas, qui nous a de nouveau présenté un exposé. Nous saluons le rôle très productif que le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) a joué dans la région. Nous nous félicitons en particulier du rôle que le Représentant spécial joue grâce à ses bons offices. Le résultat de ce travail n'est pas toujours visible car il est, par sa nature même, diplomatique et discret. Mais nous savons que ce travail se poursuit et qu'il a un impact, et j'en remercie donc M. Chambas et son équipe.

Nous sommes aussi très reconnaissants au Secrétariat et au Secrétaire général de leur rapport sur les tendances dans la région (S/2019/1005). Comme d'autres l'ont dit, ces tendances demeurent très préoccupantes, en particulier dans le domaine de la sécurité mais aussi dans le domaine humanitaire, étant donné que la situation en matière de sécurité est très sombre et porte gravement atteinte aux perspectives de développement dans l'ensemble de la région.

Nous voudrions aborder trois domaines aujourd'hui. Le premier est la sécurité, dont je parlerai de manière un peu plus détaillée. Le deuxième, ce sont les élections, qui ont déjà été évoquées aujourd'hui. Le troisième, ce sont les causes sous-jacentes des conflits et ce que nous pouvons faire pour nous y attaquer une fois que la situation en matière de sécurité se sera améliorée.

S'agissant des aspects humanitaire et de sécurité, comme je l'ai dit, nous restons préoccupés par les cycles dévastateurs de violence dont nous sommes témoins – je crois que M. Chambas les a qualifiés de sans précédent – et par l'intensification exponentielle de la violence dont nous avons été témoins entre 2018 et l'année dernière. Ces cycles sont véritablement inquiétants, en particulier la détérioration de la situation dans le centre du Mali – une question distincte dont est également saisi le Conseil- et dans le nord du Burkina Faso, depuis la publication du dernier rapport. La recrudescence de la violence exacerbe une situation humanitaire déjà périlleuse, en particulier dans le centre du Mali et au Burkina Faso. Le Royaume-Uni vient de débloquer 20 millions de livres supplémentaires à titre d'aide humanitaire pour le Sahel, en plus des 15 millions de livres que nous avons déjà débloqués pour aider à pallier cette situation. Nous devons tous examiner de nouveau si notre action dans la région est à la hauteur de la situation humanitaire.

Comme d'autres l'ont dit, il convient également de signaler que nous-mêmes et les États de la région devons garantir l'accès humanitaire de ceux qui mettent en œuvre les interventions humanitaires. Nous devons veiller à ce qu'ils puissent atteindre les régions concernées et qu'ils aient la protection dont ils ont besoin, sur les plans juridique et de la sécurité. L'important, c'est que le Conseil doit se concentrer principalement sur les besoins en matière de sécurité. Nous ne pouvons pas aider les personnes qui ont besoin d'une assistance d'urgence sans aider les États où elles se trouvent à maîtriser la situation en matière de sécurité. Comme nombreux de ceux qui sont présents dans la salle, lorsque nous avons examiné cette question la dernière fois à la mi-décembre, nous avons entendu l'Union africaine parler de l'éventail d'initiatives régionales en cours dans le domaine de la sécurité (voir S/PV.8685). Le Conseil pourrait examiner si nous pourrions contribuer à améliorer la cohérence de ces initiatives et à les analyser, pour déterminer si elles prennent en compte nos préoccupations et si elles font double emploi ou sont complémentaires. Nous pouvons examiner cette question en temps voulu, en tenant compte des conseils de l'Union africaine.

En ce qui concerne les élections, nous nous réjouissons d'apprendre que des progrès ont été accomplis dans la région et que certaines avancées ont été réalisées au cours de l'année écoulée sur les plans politique et électoral. Nous sommes d'accord avec l'accent mis par M. Chambas sur le fait qu'il faut aider les États à tenir des élections crédibles pendant la prochaine période. Selon nous, la liberté de réunion et d'expression est essentielle à cet égard; nous espérons donc tout particulièrement que M. Chambas transmettra ce message aux États de la région. Dans le contexte de la

détérioration de la situation en matière de sécurité que nous avons déjà évoquée, nous devons aider les États à éviter que les élections ne suscitent des tensions et des violences ou ne donnent lieu à des abus de pouvoir, car cela ne fera qu'exacerber davantage les conflits et la violence. Les citoyens doivent pouvoir exercer leur droit démocratique de voter sans crainte d'intimidation ni de représailles. Nous sommes prêts à appuyer les élections dans la mesure de nos moyens, sur la base des conseils de M. Chambas.

S'agissant des causes sous-jacentes, de toute évidence, des efforts immédiats sur le plan humanitaire et de la sécurité pour appuyer les élections et l'ensemble de la région revêtent la plus haute importance. Mais nous devons aussi agir pour nous attaquer aux causes profondes des conflits et de la violence. L'une des choses intéressantes mentionnées dans le rapport, c'est que les pays eux-mêmes sont davantage conscients de la nécessité d'aborder ces problèmes sous-jacents. Toutefois, il est très difficile de le faire en l'absence de conditions de sécurité favorables. Néanmoins, les États peuvent agir. Ils peuvent agir pour remédier aux problèmes de gouvernance de longue date en réduisant les atteintes commises par les forces de sécurité. Nous pouvons aider les gouvernements à renforcer leur légitimité en fournissant des services de base inclusifs et responsables lorsqu'ils sont en mesure de le faire. Nous devons prêter plus d'attention à cette question, et nous notons avec satisfaction que selon le rapport, on envisage d'habiliter l'UNOWAS à aider les organismes des Nations Unies dans la région à réfléchir à l'aide au développement qu'ils peuvent fournir et à quel moment. Ces types d'interventions contribueront à jeter les fondements de la stabilité dont la région a désespérément besoin.

Nous remercions M. Chambas et son équipe. Il s'agit d'une région extrêmement importante et une année difficile les attend, mais ils peuvent également compter surnotre plein appui.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis d'entrée de jeu de m'associer à d'autres orateurs pour souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité à l'Estonie, au Niger, à Saint-Vincent-et-les Grenadines, à la Tunisie et au Viet Nam. Qu'il me soit aussi permis de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de janvier. Je tiens également à remercier les États-Unis de sa présidence couronnée de succès du Conseil pendant le mois de décembre 2019.

Ma délégation tient à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mohamed Ibn Chambas, de son exposé détaillé, ainsi que son équipe, du travail accompli dans la région.

Nous nous félicitons de certains progrès louables dans la région, notamment des dialogues politiques dans plusieurs pays et des avancées en ce qui concerne les mécanismes de justice transitionnelle et les réformes du secteur de la sécurité. Toutefois, nous prenons note avec préoccupation des tensions liées aux élections dans certains pays, qui ont mené à des affrontements violents, et nous tenons à réaffirmer l'importance des processus politiques pacifiques. En dépit des évolutions positives, nous restons vivement préoccupés par la propagation du terrorisme et des activités criminelles, ainsi que par les violences intercommunautaires qui entraînent des pertes en vies humaines et des dégâts matériels. À cet égard, je voudrais mettre en exergue trois points.

Premièrement, l'action du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) reste cruciale. Nous prenons note de l'examen stratégique de l'UNOWAS fondé sur l'évaluation selon laquelle les parties prenantes ont jugé l'activité du Bureau utile et qu'il s'est effectivement acquitté de son mandat en matière de diplomatie préventive dans la sous-région. Alors que nous envisageons de renouveler le mandat de l'UNOWAS, nous estimons que plusieurs domaines d'intervention revêtent une importance particulière. Le Bureau doit continuer à jouer son rôle de médiation et de bons offices afin d'aider les pays de la région dans le cadre des processus électoraux et de paix. Une analyse régionale, notamment en ce qui concerne les tendances politiques et sécuritaires, les menaces à la paix et à la sécurité, ainsi que les causes profondes de l'instabilité dans la sous-région, est également nécessaire. Le Bureau doit renforcer la synergie et la complémentarité avec l'équipe de pays des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales, en fonction de leurs mandats et capacités respectifs.

Deuxièmement, nous devons lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/1005) et dans l'exposé de son Représentant spécial, les attaques terroristes, la criminalité maritime et le trafic de stupéfiants sont en augmentation dans la sous-région. Les groupes terroristes continuent d'étendre leurs zones d'influence, de porter atteinte au personnel de sécurité et d'infliger des souffrances aux civils. Il reste donc crucial d'aider les pays d'Afrique

de l’Ouest et du Sahel à lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Les initiatives collectives telles que la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) et la Force multinationale mixte devraient être soutenues en permanence. En outre, la présence limitée des autorités de l’État contribue à l’insécurité dans la région. Par conséquent, le renforcement des capacités et des institutions publiques est essentiel pour assurer la sécurité de la population, la fourniture de services de base et l’instauration de la confiance de la communauté.

Troisièmement, il importe de s’attaquer aux causes profondes de l’instabilité. Notre approche en matière de sécurité doit s’inscrire dans une stratégie plus large. Les pays de la sous-région doivent intensifier leurs efforts pour lutter contre la pauvreté, l’inégalité, la marginalisation et le manque de services sociaux et de base. Les partenaires internationaux doivent continuer à appuyer la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, le Programme d’investissements prioritaires du G5 Sahel, la stratégie intégrée des Nations Unis pour le Sahel et le Plan d’appui des Nations Unies pour le Sahel.

Enfin, la consolidation d’une paix et d’une stabilité durables dans la sous-région exige une volonté politique, des efforts nationaux et régionaux et l’appui de la communauté internationale. Assurer la stabilité politique, combattre le terrorisme et la criminalité organisée et s’attaquer aux causes sous-jacentes de l’instabilité sont des éléments essentiels pour permettre à la paix de s’enraciner dans la sous-région, ce qui ouvrira la voie au développement durable.

Mme Norman-Chalet (États-Unis d’Amérique) (*parle en anglais*) : Tout d’abord, je voudrais m’associer à mes collègues pour vous souhaiter la bienvenue dans cette salle, Monsieur le Président, ainsi qu’aux autres nouveaux membres, et vous féliciter d’assumer la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Nous attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec tous les membres du Conseil.

Je remercie le Représentant spécial Chambas pour ses observations. Nous le félicitons, ainsi que son bureau, de promouvoir la stabilité et la paix à long terme en Afrique de l’Ouest et au Sahel. Le Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS) est le chef de file de la région en matière de diplomatie préventive et, alors que la situation sécuritaire se détériore et que les défis politiques se multiplient, son travail est plus important que jamais. Nous espérons que les idées et l’orientation qui se sont dégagées de l’exposé sur la violence intercommunautaire et le terrorisme du mois dernier (voir S/PV.8685), que nous avons organisé avec la Côte d’Ivoire, appuieront ses efforts en 2020.

Nous notons également, dans le rapport du Secrétaire général (S/2019/1005), une longue liste de voyages incessants effectués par le Représentant spécial dans la région, ainsi que le recours aux bons offices pour apaiser les tensions, unifier et maintenir la paix. Alors que le Conseil de sécurité envisage de renouveler le mandat de l’UNOWAS dans les semaines à venir, les États-Unis appuient son équipe et sont déterminés à faire en sorte qu’il puisse mener ses travaux aussi efficacement que possible.

Je voudrais maintenant passer au dernier rapport du Secrétaire général sur l’UNOWAS. Les États-Unis sont extrêmement préoccupés par le fait que la violence liée aux activités extrémistes et aux réseaux criminels est au plus haut dans le bassin du lac Tchad et la région frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger. L’Ambassadeur Abarry, présent aujourd’hui au Conseil, et son pays en ont fait l’expérience directe. Nous lui présentons à nouveau nos condoléances pour les pertes en vies humaines que son pays a subies et nous condamnons ces attaques terroristes.

Nous sommes troublés par l’augmentation des déplacements et par les limitations constantes imposées à l’accès humanitaire à travers le Sahel, où 25 millions de personnes ont besoin d’une aide humanitaire. Nous devons tous travailler ensemble pour nous assurer qu’ils la reçoivent. L’UNOWAS est essentiel à la stabilité régionale, mais il ne peut pas maintenir la stabilité à lui seul. Nous appelons les pays d’Afrique de l’Ouest concernés à redoubler d’efforts pour faire en sorte que tous leurs citoyens aient accès à l’éducation, aux soins de santé et à de meilleures perspectives d’emploi. L’amélioration de la portée et de la qualité des services peut transformer le désespoir en espoir pour beaucoup, ce qui contribuera grandement à contrer l’extrémisme violent et la criminalité dans la région. Des efforts sérieux pour répondre aux besoins fondamentaux permettront également de faire comprendre aux populations locales que leurs gouvernements sont des acteurs démocratiques responsables.

La situation au Mali continue d’être particulièrement préoccupante pour les États-Unis, compte tenu de son impact sur l’ensemble du Sahel. Nous

espérons que tous les membres du Conseil se joindront à nous, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, pour exhorter les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger à respecter les critères de mise en œuvre énoncés dans la résolution 2480 (2019). Cela renforcerait considérablement les efforts visant à stabiliser le Mali et le Sahel. Les gouvernements doivent également continuer à aligner les objectifs humanitaires, de consolidation de la paix et de développement, avec l'aide de l'UNOWAS, afin de s'attaquer plus efficacement aux causes profondes de l'extrémisme violent. Assurer la pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité, à la prise de décisions et aux processus de paix est l'un des moyens importants d'y parvenir. Nous encourageons également le Conseil de sécurité à accorder une plus grande priorité à un financement humanitaire adéquat et prévisible, et les autres donateurs à accroître leurs contributions aux plans d aide humanitaire.

Cette année, 2020, est cruciale pour la stabilité future de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Les citoyens exerceront leur droit de choisir leurs dirigeants alors que le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Niger et le Togo organiseront des élections présidentielles et législatives. En outre, les États-Unis sont encouragés par les élections présidentielles qui ont eu lieu au Sénégal et en Guinée-Bissau en 2019, et par les travaux en cours de la Commission vérité, réconciliation et réparations en Gambie. Toutefois, nous restons préoccupés par les efforts déployés dans certains pays d'Afrique de l'Ouest pour restreindre les libertés fondamentales d'expression politique. À cette fin, les États-Unis exhortent les gouvernements à créer des environnements politiques pacifiques et ouverts, à respecter la liberté d'expression et de réunion et à faciliter la pleine participation des médias, de la société civile et des groupes d'opposition à la vie publique. Nous encourageons tous les acteurs à recourir au dialogue plutôt qu'à la violence pour régler leurs différends.

Enfin, comme le Représentant spécial l'a dit plus tôt, le moment est venu d'agir. Les États-Unis l'encouragent à redoubler d'efforts auprès des parties prenantes afin qu'elles prennent des mesures concrètes en faveur de la stabilité à long terme dans la région. Cette stabilité est à portée de main; c'est ce dont les populations d'Afrique de l'Ouest ont besoin et c'est ce qu'elles méritent. Il a notre soutien.

M. Mabhongo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Viet Nam pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux membres qui viennent de rejoindre le Conseil. Je tiens également à remercier le Représentant spécial Chambas pour son exposé d'aujourd'hui et je voudrais saisir cette occasion pour saluer ses efforts et ceux de son équipe pour s'acquitter efficacement de leur mandat dans un environnement de plus en plus difficile, comme nous l'avons entendu dans son exposé.

D'emblée, l'Afrique du Sud souhaite exprimer son plein appui au rôle du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, et nous appuyons le renouvellement du mandat de cet important bureau, dont le Conseil délibérera au cours de ce mois.

Nous saluons les efforts déployés par le Bureau pour renforcer les capacités nationales et régionales de résilience aux conflits et pour promouvoir un environnement propice à la réalisation des objectifs de développement durable dans la région. Cela est impératif, car les efforts continus visant à améliorer ces capacités – en tandem avec les stratégies de sécurité – ouvrent la voie à la paix et à la stabilité.

L'Afrique du Sud reste préoccupée par la poursuite des attaques terroristes contre les civils, les forces de sécurité et de défense, ainsi que les soldats de la paix au Burkina Faso, au Mali, au Niger et dans les pays du bassin du lac Tchad, qui ont fait de nombreux morts. Il est inquiétant que les attaques terroristes s'étendent à d'autres pays de la région qui n'avaient pas été touchés jusqu'à présent.

Par ailleurs, nous sommes vivement préoccupés par l'intensification des violences intercommunautaires, qui entraînent une détérioration de la situation humanitaire et en matière de sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Il faut prendre des mesures efficaces pour régler les différends entre agriculteurs et éleveurs et mettre un terme aux violences intercommunautaires. Dans ce contexte, nous saluons la collaboration entre l'UNOWAS et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix ainsi que le Fonds pour la consolidation de la paix pour appuyer les programmes nationaux et transfrontières visant à régler les tensions causées par les conflits liés à la transhumance, à prévenir l'extrémisme violent et à autonomiser les jeunes et les femmes dans le cadre des processus de consolidation de la paix et des mécanismes de prévention des conflits.

Nous nous félicitons des initiatives prises par les pays de la région pour améliorer la situation en matière de sécurité. La décision prise lors du sommet extraordinaire sur le terrorisme de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui s'est tenu en septembre 2019, atteste de la détermination et de la volonté politique des dirigeants africains de s'attaquer collectivement aux problèmes de sécurité dans la région. La détermination résolue de la région doit s'accompagner d'un appui accru de la communauté internationale pour faciliter la mise en œuvre efficace de la Stratégie en faveur de la stabilisation des pays touchés par Boko Haram, du Programme d'investissements prioritaires du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et du Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel. Nous estimons que la mise en œuvre des plans prévus dans ces stratégies contribuera à relever les défis auxquels la région est confrontée.

Le partenariat établi entre l'UNOWAS et les organisations régionales et sous-régionales, notamment l'Union africaine, la CEDEAO, la Commission du bassin du lac Tchad, la Force multinationale mixte et le G5 Sahelr, ainsi qu'avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, pour renforcer les efforts de coordination en vue de la mise en œuvre des stratégies régionales, est d'une importance capitale.

Nous nous félicitons de la poursuite des processus de consultation et des dialogues nationaux par les pays de la région pour traiter des questions liées aux élections en vue de préserver la paix et la stabilité. À cet égard, nous encourageons l'UNOWAS à poursuivre sa collaboration avec la CEDEAO, ses missions de médiation et ses bons offices, notamment dans la perspective des élections prévues dans de nombreux pays de la région au cours de l'année 2020.

Nous saluons l'engagement des pays de la région à mettre en œuvre le programme sur les femmes et la paix et la sécurité, conformément à la résolution 1325 (2000). Nous nous félicitons tout particulièrement de la recommandation issue des consultations annuelles du Groupe de travail sur les femmes, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel, tenues en octobre 2019, concernant l'organisation par l'UNOWAS d'un forum régional annuel consacré aux femmes et aux jeunes. Cette recommandation fait écho à l'appel lancé par le Conseil de sécurité dans la résolution 2493 (2019), qui engage les organisations régionales et sous-régionales à envisager d'organiser des réunions en amont de la célébration du vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) et à y convier des représentants des États, des parties prenantes et des acteurs de la société civile afin d'examiner la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Par ailleurs, nous saluons les efforts visant à améliorer la parité des sexes dans les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest grâce à l'adoption de lois pertinentes, qui permettront d'accroître le nombre de femmes nommées à des postes de responsabilité et de renforcer la participation des femmes aux processus de prise de décisions.

Pour terminer, nous voudrions réitérer notre position, à savoir qu'il est essentiel d'adopter une approche globale qui prend en compte les causes profondes de l'insécurité et de l'instabilité pour instaurer une paix pérenne en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre à ceux qui vous ont félicité, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je voudrais également remercier nos amis américains pour leur présidence très efficace, qui a permis au Conseil de ne pas siéger pendant les 10 derniers jours de l'année 2019, et souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil.

Je voudrais tout d'abord féliciter M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, de son exposé et exprimer ma gratitude pour le rapport du Secrétaire général (S/2019/1005). L'Allemagne souscrit pleinement aux propos de M. Chambas et au contenu du rapport du Secrétaire général. Je suis très impressionné par les nombreuses déclarations positives prononcées autour de la table. En ce qui nous concerne, nous avons été touchés par les commentaires positifs de l'Ambassadeur du Niger concernant le travail et le personnel du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), étant donné que son pays est l'un des plus touchés. Nous appuyons également ceux qui ont dit, comme mon collègue français, qu'ils soutiennent l'UNOWAS et souhaitent le renforcer matériellement et financièrement, étant donné que le Représentant spécial du Secrétaire général, comme cela est indiqué dans le rapport, adopte une approche intégrée et holistique – une formule qui a été utilisée pour la première fois aujourd'hui par notre collègue de la République dominicaine, ainsi que par d'autres. Nous sommes d'accord avec ce qu'a dit M. Chambas, à savoir

qu’une telle approche est essentielle pour la prévention des conflits.

À titre d’exemples des efforts déployés par le Représentant spécial, je voudrais souligner la facilitation des dialogues nationaux, l’assistance en matière de réformes institutionnelles et constitutionnelles, la promotion des droits de l’homme et la prise en compte des questions de genre dans ses activités.

En ce qui concerne la situation en Afrique de l’Ouest, nul n’est besoin de répéter ce qui a déjà été dit à cet égard. Il y a eu des évolutions positives dans certains pays, comme la Gambie, la Sierra Leone, le Sénégal et le Libéria, notamment en ce qui concerne les élections et d’autres questions. Toutefois, il y a eu également une augmentation sensible de pertes en vies humaines. Les chiffres présentés par le Représentant spécial, notamment en ce qui concerne les personnes déplacées, sont tragiques.

En décembre, nous avons examiné les causes profondes des conflits et de la violence en Afrique (voir S/PV.8685). Dans mon intervention, je voudrais mettre en exergue les points que nous considérons comme les plus importants. Les changements climatiques et leurs incidences sur la sécurité représentent le premier facteur, qui a été mis en exergue par de nombreux orateurs autour de la table. Les changements climatiques entraînent une pénurie de plus en plus grave des ressources, qui, à son tour, provoque des conflits entre les éleveurs et les agriculteurs, comme cela a été souligné dans le rapport. La pénurie des ressources crée un terreau fertile pour la violence, l’extrémisme violent et le terrorisme et provoque des migrations.

Le deuxième facteur est l’inégalité entre les sexes. À cet égard, je voudrais féliciter mon collègue de l’Afrique du Sud, qui vient de lancer un appel très passionné en faveur de la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000). Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne les activités ayant trait à la parité des sexes. Je voudrais également attirer l’attention sur le Réseau des femmes d’influence en Afrique, qui, à mon avis, accomplit un travail très important. Des progrès ont été réalisés dans certains pays, notamment au Niger. L’égalité des sexes et la participation des femmes ne sont pas des objectifs en soi. Une véritable participation des femmes, dans des conditions d’égalité, aux processus de prise de décisions augmente les chances de parvenir à une paix et à une sécurité pérennes, et cela a été étayé par des études statistiques.

La troisième question concerne les violations des droits de l’homme, qui sont trop souvent commises par des terroristes ainsi que dans le cadre des mesures de lutte contre le terrorisme. À cet égard, comme M. Chambas, je voudrais reprendre à mon compte les propos du Secrétaire général, qui a dit que les mesures de lutte contre le terrorisme doivent gagner la confiance et l’appui des populations locales, ce qui me paraît essentiel. Le non-respect des droits de l’homme dans le cadre des mesures de lutte contre le terrorisme pousse les populations marginalisées à l’extrémisme violent.

Mon quatrième point concerne les fermetures d’écoles. Les écoles sont souvent prises pour cible par les opérations terroristes, et les écoles sont fermées pour des raisons de sécurité. C’est l’une des évolutions les plus tristes que nous avons observées dans la région du Sahel et ailleurs. L’éducation est essentielle pour lutter contre les causes profondes de la radicalisation, de la violence et de la pauvreté. Priver les enfants de leur droit à l’éducation entraîne des problèmes à l’avenir.

Je termine en disant qu’il nous faut adopter une approche intégrée, comme c’est le cas actuellement, et que, pour notre part, nous sommes tout à fait favorables au renforcement de l’UNOWAS. Nous pensons également, comme l’a dit mon collègue britannique, que nous devons examiner comment rationaliser les efforts de tous les organismes des Nations Unies afin qu’ils travaillent ensemble de la manière la plus efficace possible. Dans ce contexte, je considère que les coordonnateurs résidents ont une tâche très importante à accomplir. Nous avons besoin de collaboration, à la manière de ce qui est mis en place en ce moment, et surtout de collaboration avec les partenaires régionaux, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest, le Groupe de cinq pays du Sahel, etc. Je renvois sur ce point à ce qu’a dit mon collègue sud-africain qui vient d’insister sur cette question.

Je voudrais également reprendre à mon compte ce qu’a dit mon collègue belge, Marc, concernant les échanges avec la Commission de consolidation de la paix et l’appui au Fonds pour la consolidation de la paix, que je considère également comme très important.

Enfin, le développement dans la région est avant tout la responsabilité première des gouvernements, individuellement. Ils doivent instaurer la confiance dans l’État et dans les institutions publiques; fournir des services sociaux de base à leur population; garantir l’état de droit et le respect des droits de l’homme; dialoguer

avec la société civile; et, tout particulièrement, faire participer les femmes et les jeunes.

M. Baati (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d’abord vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que voter délégation, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours qui est également votre premier mois en tant que membre du Conseil. Je tiens aussi à vous assurer de notre volonté de travailler avec vous et avec les autres membres du Conseil afin de faire en sorte que nous nous acquittions des tâches qui nous ont été confiées par la Charte.

Qu’il me soit également permis, par votre entremise, de remercier mes collègues et le Secrétariat d’avoir facilité l’intégration et le travail de ma délégation au sein du Conseil. Enfin, je veux aussi remercier la délégation des États-Unis et l’Ambassadrice Kelly Craft pour le brio avec lequel elles ont assuré la présidence en décembre.

Je remercie sincèrement M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afrique de l’Ouest et Chef du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel, de son exposé très éclairant sur les activités de son bureau, et des efforts assidus qu’il déploie en faveur de l’instauration de la paix et de la stabilité en Afrique de l’Ouest et au Sahel, en coopération avec les partenaires internationaux et régionaux.

Puisque c’est la première fois que je prends la parole sur une question africaine, je tiens à souligner que, compte tenu de l’importance de l’Afrique dans notre identité et nos politiques, la sécurité de la Tunisie et de la région du Maghreb arabe est inextricablement liée à la sécurité du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest.

Dans ma déclaration, j’aborderai trois points.

Premièrement, en ce qui concerne le rôle joué par le Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS), la délégation de mon pays est très attachée au rôle central du Bureau et à son approche globale pour faire face aux défis croissants qui ravagent la région. Nous saluons également son approche en matière de communication, de dialogue national et d’efforts de médiation, ainsi que la priorité qu’il accorde à la prévention. Tout cela contribue à garantir un environnement propice pour les élections qui sont prévues dans plusieurs pays de la région en 2020. Cette approche s’est révélée efficace et importante pour prévenir les conflits et les crises et a permis à l’UNOWAS de jouer un rôle décisif dans le renforcement des capacités nationales et régionales, dans la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance tout en autonomisant les femmes et en instaurant une plus grande égalité entre les sexes grâce à l’adoption de lois qui renforcent la présence et la participation des femmes dans la prise de décisions.

Mon pays appuie l’examen stratégique qui a été mené à bien sur le renforcement du mandat de l’UNOWAS, et nous espérons que les consultations en cours aboutiront à l’approbation par les membres du Conseil de sécurité de l’élargissement et du renforcement des tâches entreprises par le Bureau.

Deuxièmement, pour ce qui est de la situation sécuritaire et humanitaire, la Tunisie suit avec beaucoup de préoccupation l’évolution de la situation en Afrique de l’Ouest et au Sahel. Nous avons lu avec grand intérêt ce que dit le rapport du Secrétaire général sur cette question (S/2019/1005), notamment en ce qui concerne l’augmentation du nombre d’attentats terroristes et criminels et l’aggravation de la criminalité transnationale organisée.

La capacité accrue des groupes criminels et terroristes de se déplacer et même d’exercer un contrôle sur le territoire et les habitants de certaines régions et de tirer parti de l’absence des pouvoirs publics et des services de base est pour nous source de grande inquiétude. Les conflits et les affrontements qui ont lieu dans cette région entre éleveurs et agriculteurs au sujet des ressources naturelles, conjugués à l’augmentation des conflits à caractère religieux et ethnique, constituent une grave menace pour la sécurité et la stabilité et créent un terrain propice aux groupes terroristes et aux extrémistes.

Les attentats terroristes ont entraîné d’importants déplacements de population et conduit de nombreux déplacés à bouger d’une région à l’autre du fait du manque de sécurité et de l’aggravation de la situation humanitaire. Cela a conduit à la fermeture d’établissements de soins de santé et d’écoles en raison de l’absence totale des autorités nationales et locales.

Troisièmement, en ce qui concerne les efforts visant à instaurer la sécurité et la paix dans la région, nous appuyons les efforts des pays qui participent à la Force multinationale mixte et à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) pour relever ces défis. Nous pensons qu’il est nécessaire d’aider les pays de la région à renforcer leurs capacités de faire face aux nouvelles menaces, ce qui signifie que nous

devons mettre l’accent sur une approche globale et multidimensionnelle qui prenne en considération les aspects sécuritaires et politiques, y compris la bonne gouvernance, les objectifs de développement durable à l’horizon 2030 et l’initiative de l’Union africaine visant à faire taire les armes sur le continent africain.

Nous tenons ici à souligner l’importance de veiller à d’appuyer les approches politiques et sécuritaires en conjonction avec les approches de développement afin de s’attaquer aux causes profondes des conflits et de l’instabilité en Afrique de l’Ouest et au Sahel. Nous estimons que la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel est un moyen essentiel d’aider les pays de la région à réellement y parvenir, dans la mesure où elle prévoit des mécanismes pour intensifier et coordonner l’appui international et régional aux pays de la région.

Nous nous félicitons à cet égard des initiatives régionales et internationales prises en 2019, notamment le sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest et le sommet du Groupe des Sept (G7) tenu à Biarritz en août, qui a notamment porté sur la situation dans la région, ainsi que la réunion organisée en juillet entre les ministres du G7 chargés de la coopération pour le développement, le Commissaire de l’Union européenne pour la coopération internationale et le développement et leurs homologues du G5 Sahel afin d’examiner les causes profondes de l’absence de développement et de l’aggravation de la pauvreté et de la marginalisation dans la région du Sahel. Nous attendons avec intérêt le sommet qui se tiendra prochainement à Paris. Toutes ces initiatives reflètent une prise de conscience croissante, sur les plans régional et international, de la nature transfrontalière de ces menaces, qui nécessite de ressusciter un partenariat international élargi, propre à fournir un appui nécessaire et urgent aux peuples de la région.

En guise de conclusion, nous renouvelons notre plein appui à l’UNOWAS et à son chef, M. Mohamed Ibn Chambas.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes heureux de vous voir diriger les travaux du Conseil de sécurité, Monsieur le Président, et nous souhaitons à votre pays une présidence fructueuse pour le mois de janvier. Nous souhaitons également la bienvenue à tous les collègues qui nous ont rejoints en cette nouvelle année. Nous nous félicitons de leur participation et nous sommes prêts à entamer une coopération étroite et constructive avec eux. Nous remercions également nos collègues des États-Unis, dont la présidence, en décembre, fut efficace et couronnée de succès.

À mon tour, je remercie de son exposé le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel, M. Mohamed Ibn Chambas.

Nous partageons les préoccupations exprimées par M. Chambas en ce qui concerne l’aggravation des conditions de sécurité dans cette partie du continent. Nous sommes particulièrement préoccupés par l’expansion de la zone géographique où, au Sahel, sont menées les activités terroristes, le trafic de drogues et la criminalité organisée. L’idéologie extrémiste gagne malheureusement de plus en plus d’adeptes. Nous recevons presque toutes les semaines des informations tragiques selon lesquels des dizaines de militaires ou de civils sont morts aux mains de bandes criminelles dans divers pays de la région.

Au cours de la dernière période considérée, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont été particulièrement touchés. Nous réaffirmons notre plein appui à ces pays dans la lutte contre le terrorisme et exprimons nos condoléances au Niger, en particulier, après les dernières attaques terroristes. Dans le même temps, il est important de rappeler que les États du golfe de Guinée sont eux aussi exposés à un risque de déstabilisation.

Qui porte la responsabilité de ces événements regrettables? Comme nous pouvons le constater d’après les discussions d’aujourd’hui, les opinions divergent à cet égard. Il va sans dire que nous ne contestons pas la réalité des problèmes fondamentaux auxquels la région est confrontée, notamment le déficit de gouvernance, les tensions intercommunautaires et interethniques, la protection insuffisante des droits de la personne, et les changements climatiques. Il faut remédier à tous ces facteurs.

Toutefois, il nous suffirait de nous tourner vers le passé –non pas pour regarder uniquement un ou deux ans en arrière, mais pour nous pencher sur les dernières décennies – pour voir que ces phénomènes n’ont rien de nouveau et que, dans l’ensemble, les autorités locales ont été en mesure de les maîtriser. Nous sommes convaincus que ce qui a véritablement déclenché la crise sans précédent que nous connaissons, ce sont les actions imprudentes de ceux qui ont provoqué le chaos en Libye en recourant à la force militaire pour renverser les autorités légitimes du pays. Comme l’ont souligné de nombreuses parties prenantes de la région, il ne sera

guère possible d'instaurer la paix et la stabilité au Sahel sans stabiliser la situation en Libye.

L'éradication du terrorisme est l'une des principales priorités des pays africains. À cet égard, les efforts des États de la région pour contrer les menaces croissantes sont extrêmement opportuns. Ils sont particulièrement importants en cette époque où les groupes terroristes coordonnent de plus en plus activement leurs actions. Nous appuyons les engagements pris, lors des récents sommets tenus à Niamey et à Abuja, par les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest s'agissant de lever des fonds pour lutter contre les jihadistes. Nous pensons nous aussi que la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel et la Force multinationale mixte créée pour lutter contre Boko Haram ont besoin d'un soutien international accru. Pour notre part, nous fournissons une assistance aux États africains par les voies bilatérales.

Dans le même temps, il est clair que le terrorisme ne pourra pas être éliminé par les seuls moyens militaires. Il faut parvenir à endiguer l'expansion de l'idéologie extrémiste, commencer à remédier aux problèmes socioéconomiques urgents, renforcer les institutions étatiques et promouvoir une culture de respect des droits de la personne. À cet égard, nous attachons une immense importance à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, ainsi qu'aux activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Nous espérons que les élections parlementaires et présidentielles prévues en 2020 dans plusieurs pays de la région se dérouleront dans un climat marqué par le maintien de l'ordre. Nous nous félicitons du bon déroulement du deuxième tour de l'élection présidentielle en Guinée-Bissau. Nous espérons qu'il permettra d'ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire du pays, reléguant ainsi au passé l'instabilité et les turbulences politiques.

Pour terminer, nous assurons une fois encore à M. Chambas que la Russie soutient les efforts que lui le Bureau qu'il dirige déploient pour faire face aux crises régionales, assurer la médiation politique, aider à améliorer les institutions étatiques, trouver les moyens de promouvoir le développement économique et lutter contre l'extrémisme et le terrorisme. L'ampleur et les résultats de son travail méritent les plus grands éloges.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Viet Nam.

Je remercie le Secrétaire général de son rapport (S/2019/1005) sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Mohamed Ibn Chambas, de son exposé très complet.

Ma délégation voudrait faire les observations suivantes.

Premièrement, nous saluons l'action et les efforts qu'a déployés sans relâche l'UNOWAS entre 2016 à 2019 pour appuyer et pérenniser les efforts de paix et de prévention des conflits dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Nous nous félicitons également de l'évolution positive du processus politique, de la reconstruction post-conflit et des résultats obtenus dans le domaine de la paix dans les pays de la région ces dernières années.

Deuxièmement, en dépit des progrès importants réalisés au fil des ans, nous estimons que des efforts nationaux, régionaux et internationaux plus importants sont nécessaires pour consolider la paix encore fragile et pour remédier à des difficultés majeures en matière de développement. Nous sommes préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité dans certains pays, en particulier par l'extrémisme violent, le terrorisme et les activités criminelles. Ces menaces conjuguées compromettent gravement la paix et le développement durable de tous les pays de la région. Nous condamnons avec force toutes les formes de violence et de terrorisme, notamment les récentes attaques terroristes meurtrières sur les civils et les forces de sécurité qui ont été commises au Niger, au Burkina Faso et au Mali.

Troisièmement, nous accueillons avec satisfaction les résultats de l'élection présidentielle tenue en Guinée-Bissau le 29 décembre 2019. Nous appelons également le Togo, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Ghana et le Niger à assurer le bon déroulement des scrutins prévus en 2020.

Quatrièmement, nous appuyons toutes les initiatives et efforts visant à renforcer la coopération et les partenariats régionaux et internationaux afin de promouvoir un développement socioéconomique accru et de remédier aux causes profondes de l'insécurité et autres menaces pesant sur la sécurité de la région, notamment les changements climatiques.

Enfin, nous appuyons le rôle que joue la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), qui comprend le Tchad, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso et le Niger, pour lutter contre le terrorisme transnational dans la région, et nous espérons que la communauté internationale continuera d'appuyer la Force conjointe du G5 Sahel, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 40.